



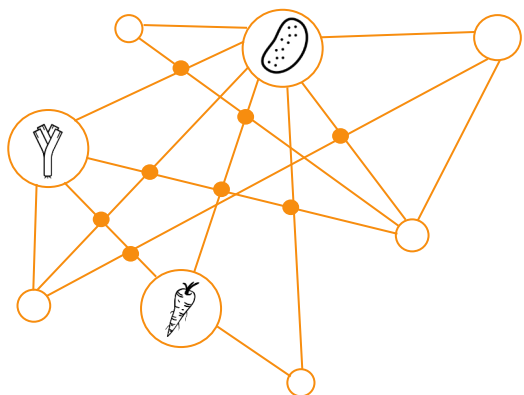
La compagnie des légumes

Tout près...tout prêt !

La légumerie sera portée par une association dont les membres fondateurs seront l'ADAPEI 49, Alise, et la commune de Mauges-sur-Loire.

Elle associera les producteurs légumiers, les structures agricoles, les restaurants collectifs et les différents partenaires présents sur le territoire.

À terme, l'association sera transformée en Société Coopérative d'Intérêt Collectif.



Contact

Légumerie La compagnie des légumes

lacompagniedeslegumes@gmail.com

Mairie de Mauges-sur-Loire

Miléna SEBILLEAU

Chargée du projet de légumerie, alimentation et agriculture durables

02 85 29 36 82

milena.sebilleau@mauges-sur-loire.fr

ALISE—Structure d'insertion

02 41 77 83 08

contact@alise-emploi.fr

ADAPEI 49—Accueil de personnes en situation de handicap

02 41 68 98 50



Production en février 2019. Photo by Jonathan Pielmayer on Unsplash.
Ne pas jeter ce document sur la voie publique.





Les objectifs

À son échelle et par ses actions, la légumerie sera un outil local de médiation entre la production légumière et la restauration collective, autour d'une volonté commune de :

- Créer des emplois non délocalisables (insertion, handicap),
- Améliorer encore goût et plaisir dans les restaurants collectifs,
- Offrir de nouveaux débouchés aux agriculteurs,
- Développer et consolider une dynamique de territoire,
- Réduire les impacts environnementaux.

Secteurs d'activité

Agriculture et alimentation
Environnement et développement durable
Économie Sociale et Solidaire

Forme juridique

Association de préfiguration puis Société
Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC)

Description de l'activité

La légumerie qui fera l'épluchage, la découpe, le conditionnement et la livraison des pommes de terre, carottes, poireaux prêts à être cuisinés.

Il s'agira d'un outil structurant pour les circuits alimentaires de proximité du territoire.

Étapes du projet



Démarche durable

En plus de proposer des produits locaux de qualité, la légumerie envisage de valoriser les épluchures des légumes transformés, d'utiliser au maximum des emballages réutilisables et d'optimiser la logistique pour limiter l'empreinte carbone des livraisons.

Territoire d'intervention

Implantation de la légumerie à Mauges-sur-Loire et rayonnement sur la commune dans un premier temps.

REGION PAYS DE LA LOIRE—MAINE ET LOIRE

Chiffres clés

Objectif **70t** de légumes transformés
pour **550 000 repas**

22ha de surface utile

1 encadrant

6 à 8 personnes ESAT

1 personne en insertion

MATIERE PREMIERE



Pommes de terre, carottes, poireaux et diversification progressive
Agriculture biologique **et** conventionnelle



Prix d'achat aux producteurs: **entre 0,85€ et 1€/kg**

Engagement réciproque producteur-légumerie-restauration (contrat)

PROCESS DE TRANSFORMATION



Mode opératoire de production : conditionné cru

Process de transformation : majoritairement manuel

OUTIL LEGUMERIE



Producteurs >légumerie : à charge des producteurs (ramasse possible)

Légumerie > restaurants : à charge de la légumerie, minimum 1 fois/semaine



Phase d'amorçage : installation temporaire dans la cuisine de la Résidence pour personnes âgées à la Chapelle-St-Florent

Phase opérationnelle : location d'un bâtiment adapté et dédié à la légumerie à prix modeste

DEBOUCHES



Restaurants collectifs communaux et privés—potentiel d'1 million de repas par an
70 tonnes de légumes par an seront transformés par la légumerie à terme

Prix de vente aux restaurants collectifs: **entre 3 et 4,7€/kg**

EMPLOI



Transformation des légumes : personnes en situation de handicap

Livraison des légumes transformés : personnes en insertion professionnelle

Perspectives de développement

Développer le rayonnement vers les communes limitrophes.

Diversifier progressivement les légumes (salades, courges, choux...) et proposer des légumes de saison en 5^{ème} gamme (légumes cuits prêt à l'emploi).



Pourquoi acheter à la légumerie?

Fraîcheur et qualité des produits, un service de proximité souple

Gain de temps et amélioration de l'efficacité en cuisine

Valorisation des filières agricoles et alimentaires du territoire

Réponse aux obligations réglementaires—loi EGALIM



Partenaires

TECHNIQUES

Chambre d'Agriculture Pays de la Loire – Territoire Mauges

Ingénierie Départementale de Maine-et-Loire

Comité Départemental de Développement Légumier

FINANCEURS

Union Européenne (LEADER)